

あたら
新しい「にほんごのうりよくしけん日本語能力試験」

Le nouveau test d'aptitude de japonais

ガイドブック がいようばん 概要版
Manuel (version synthétique)

ねん がつ
2009年7月
Juillet 2009

どくりつぎょうせいほうじん 独立行政法人 こくさいこうりゅうききん 国際交流基金

Fondation du Japon

ざいだんほうじん 財団法人 にほんこくさいきょういくしえんきょうかい 日本国際教育支援協会

Japan Educational Exchanges and
Services (JEES)

1 Le nouveau test d'aptitude de japonais

Le test d'aptitude de japonais, organisé depuis 1984 par la Fondation du Japon et le JEES, permet d'évaluer et de certifier les compétences linguistiques des personnes dont la langue maternelle est autre que le japonais. Environ 560 000 personnes ont passé ce test dans le monde entier en 2008.

Les candidats au test proviennent d'horizons toujours plus variés et leurs objectifs ont évolué : les résultats du test sont maintenant utilisés non seulement pour évaluer des compétences, mais aussi en vue d'une recherche d'emploi, d'une augmentation de salaire ou d'une promotion. Le test a fait l'objet de nombreuses demandes et propositions.

En 2010, la Fondation du Japon et le JEES ont adopté une édition révisée du test d'aptitude de japonais. Ce nouveau test met à profit les résultats des recherches en pédagogie du japonais et théorie des examens, ainsi que les données accumulées relatives aux résultats du test depuis ses débuts il y a plus de deux décennies.

2 Le nouveau test : points clés

(1) Evaluation de l'aptitude à communiquer en japonais à des fins pratiques

L'accent est mis non seulement sur les aptitudes en langue japonaise, mais aussi sur la capacité à les utiliser en situation réelle.

La connaissance de la langue (écriture, vocabulaire, grammaire) est évaluée au même titre que la capacité à utiliser cette connaissance à des fins de communication pratique.

*Comme pour l'ancien test, les réponses sont sous forme d'un questionnaire à choix multiple. Le nouveau test ne comprend aucune section visant à évaluer directement la capacité du candidat à parler ou écrire.

(2) Passage de 4 à 5 niveaux

L'ancien test était composé de quatre niveaux. Le nouveau test en comporte cinq, allant de N1 à N5. Le tableau ci-dessous synthétise les correspondances entre anciens et nouveaux niveaux.

N1	Niveau quasi identique au niveau 1 de l'ancien test (au même titre que le seuil d'admissibilité) mais conçu pour évaluer également des compétences légèrement plus avancées.
N2	Niveau quasi identique au niveau 2 de l'ancien test.
N3	Niveau intermédiaire entre les niveaux 2 et 3 de l'ancien test (Nouveau)
N4	Niveau quasi identique au niveau 3 de l'ancien test.
N5	Niveau quasi identique au niveau 4 de l'ancien test.

N = Nihongo (japonais), **Nouveau**

(3) « Calibrage » de la notation

Les questions composant les tests étant renouvelées à chaque session, le degré de difficulté du test subira de subtiles variations, et ce quelle que soit l'attention portée à son élaboration. La méthode de calibrage du nouveau test permet de garantir des tests équitables et d'éviter que les notes obtenues ne subissent l'influence de ces variations de complexité.

(4) Liste des compétences (titre provisoire : « Can-do List »)

Nous proposons une « liste des compétences » (nom provisoire : « Can-do List ») qui synthétise les résultats d'une enquête réalisée auprès des candidats reçus au test d'aptitude afin de cerner ce qu'ils pensent savoir faire en japonais. Cette liste d'évaluation permettra aux candidats reçus et à leur entourage de comprendre plus concrètement les résultats du test.

■ Voici ci-dessous des exemples inclus dans la liste actuellement en cours d'élaboration.

Compréhension orale	Je peux comprendre approximativement la teneur d'annonces faites à l'école, au travail, ou dans un lieu public.
Expression orale	Je peux parler en détail de mes attentes et de mon expérience lors d'un entretien pour un job d'étudiant ou un emploi.
Compréhension écrite	Je peux lire et comprendre des articles de journaux ou de magazines portant sur des sujets qui m'intéressent.
Expression écrite	Je peux rédiger des lettres ou des emails exprimant des émotions, par exemple des remerciements ou des excuses.

*Les niveaux correspondant aux exemples ci-dessus ne sont pas spécifiés car en cours d'enquête.

3 Compétences linguistiques requises pour chaque niveau

Le tableau ci-dessous résume les compétences linguistiques requises pour chacun des niveaux, exprimées en termes d'activités linguistiques tels que « lecture » ou « écoute ». Chaque niveau requiert les connaissances linguistiques nécessaires à la réalisation des activités présentées dans ce tableau.

Niveau	Compétences linguistiques requises
N1	<p>Compréhension du japonais dans la plupart des situations</p> <p>Lecture · Capacité à lire des textes à la logique un peu complexe ou d'un degré d'abstraction élevé portant sur des sujets variés (éditoriaux de journaux, critiques) et à en comprendre structure et contenu.</p> <p>· Capacité à lire des ouvrages profonds dans leur contenu et portant sur des sujets variés, à en suivre le fil et à comprendre avec précision l'intention de l'auteur.</p> <p>Ecoute · Capacité à écouter du japonais parlé à une vitesse d'élocution naturelle et dans des situations variées (conversation logique, informations, cours), à en suivre le fil et en comprendre le contenu, à en saisir avec précision la structure logique et l'argumentation ainsi que les relations entre les intervenants.</p>
N2	<p>Compréhension du japonais dans les situations courantes et, à un niveau assez satisfaisant, dans une variété d'autres contextes.</p> <p>Lecture · Capacité à lire des textes à l'argumentation claire portant sur des sujets variés (articles de journaux ou de magazines, commentaires ou critiques simples) et à en comprendre la teneur.</p> <p>· Capacité à lire des ouvrages portant sur des sujets d'ordre général, à en suivre le fil et à comprendre l'intention de l'auteur.</p> <p>Ecoute · Capacité à écouter du japonais parlé (conversation logique, informations) à une vitesse d'élocution proche de la normale et dans une variété de contextes en plus des situations courantes, à en suivre le fil et en comprendre le contenu, à en saisir l'argumentation ainsi que les relations entre les intervenants.</p>
N3	<p>Compréhension assez satisfaisante du japonais utilisé dans les situations courantes.</p> <p>Lecture · Capacité à lire et comprendre des textes au contenu concret et portant sur des sujets courants.</p> <p>· Capacité à comprendre les grandes lignes des informations à partir notamment des titres de journaux.</p> <p>· Capacité à comprendre un texte légèrement complexe relevant d'une situation courante et à en comprendre les grandes lignes à l'aide de reformulations.</p> <p>Ecoute · Capacité à écouter une conversation logique dans une situation courante et à une vitesse d'élocution proche de la normale, à en saisir approximativement le contenu concret et les relations entre les intervenants.</p>
N4	<p>Compréhension du japonais basique</p> <p>Lecture · Capacité à lire et comprendre un texte portant sur un sujet familier de la vie quotidienne, rédigé avec du vocabulaire et des <i>kanji</i> de base.</p> <p>Ecoute · Capacité à comprendre approximativement la teneur d'une conversation à un débit de parole lent et dans une situation courante.</p>
N5	<p>Compréhension du japonais basique, jusqu'à un certain degré.</p> <p>Lecture · Capacité à lire et comprendre des locutions, phrases ou textes types écrits en <i>hiragana</i>, <i>katakana</i> et <i>kanji</i> de base utilisés dans la vie de tous les jours.</p> <p>Ecoute · Capacité à extraire d'une conversation courte et au débit de parole lent les informations nécessaires, dans des situations familières de la vie courante, par exemple en classe ou avec des proches.</p>

4 Sections et durée du test

Voici ci-dessous les sections et la durée du test pour chacun des niveaux.

Niveau	Sections du test <durée>		
N1	Connaissance de la langue (écriture, vocabulaire, grammaire) et compréhension écrite <110 mn>		Compréhension orale <60 mn>
N2	Connaissance de la langue (écriture, vocabulaire, grammaire) et compréhension écrite <105 mn>		Compréhension orale <50 mn>
N3	Connaissance de la langue (écriture, vocabulaire) <30 mn>	Connaissance de la langue (grammaire), compréhension écrite <70 mn>	Compréhension orale <40 mn>
N4	Connaissance de la langue (écriture, vocabulaire) <30 mn>	Connaissance de la langue (grammaire), compréhension écrite <60 mn>	Compréhension orale <35 mn>
N5	Connaissance de la langue (écriture, vocabulaire) <25 mn>	Connaissance de la langue (grammaire), compréhension écrite <50 mn>	Compréhension orale <30 mn>

*La durée des tests est sujette à changement. L'épreuve de « compréhension orale » peut subir de légères variations de durée selon la longueur de l'enregistrement utilisé.

N1 et **N2** sont composés de deux sections : « connaissance de la langue (écriture, vocabulaire, grammaire) et compréhension écrite » et « compréhension orale ».

N3, **N4** et **N5** sont composés de trois sections : « connaissance de la langue (écriture, vocabulaire) », « connaissance de la langue (grammaire) et compréhension écrite » et « compréhension orale ».

5 Résultats du test

(1) Notation des résultats

Voici ci-dessous les catégories et les fourchettes de notation :

Niveau	Catégories de notation	Fourchette de notation
N1	Connaissance de la langue (écriture, vocabulaire, grammaire)	0~60
	Compréhension écrite	0~60
	Compréhension orale	0~60
	Note globale	0~180
N2	Connaissance de la langue (écriture, vocabulaire, grammaire)	0~60
	Compréhension écrite	0~60
	Compréhension orale	0~60
	Note globale	0~180
N3	Connaissance de la langue (écriture, vocabulaire, grammaire)	0~60
	Compréhension écrite	0~60
	Compréhension orale	0~60
	Note globale	0~180
N4	Connaissance de la langue (écriture, vocabulaire, grammaire), compréhension écrite	0~120
	Compréhension orale	0~60
	Note globale	0~180
N5	Connaissance de la langue (écriture, vocabulaire, grammaire), compréhension écrite	0~120
	Compréhension orale	0~60
	Note globale	0~180

Les catégories **N1**, **N2** et **N3** comportent trois catégories de notation : « connaissance de la langue (écriture, vocabulaire, grammaire) », « compréhension écrite » et « compréhension orale ».

Les catégories **N4** et **N5** comportent deux catégories de notation : « Connaissance de la langue (écriture, vocabulaire, grammaire) et compréhension écrite » et « compréhension orale ».

(2) Détermination de l'admissibilité au test

La détermination de la réussite ou de l'échec au test se fait sur une **note globale** et des **notes minimales** par catégorie de notation, soit un seuil minimal à atteindre ou à dépasser dans chaque catégorie de notation. Si ne serait-ce qu'une de ces notes n'atteint pas le seuil minimal, le candidat ne sera pas admis, aussi élevée que soit sa **note globale**. Les **notes minimales** par catégorie de notation permettent d'évaluer de manière globale l'aptitude en japonais des candidats.

Les modalités de détermination de la réussite ou de l'échec au test, au moyen d'une **note globale** et de **notes minimales** par catégorie de notation, seront fixées en 2010.

(3) Notification des résultats du test

Comme le montre le tableau ci-dessous, sont notifiées au candidat ses notes par catégorie de notation (1), sa note globale (2) obtenue en additionnant ces dernières, ainsi que des informations de référence (3) pour la poursuite de son apprentissage du japonais. Les informations de référence (3) n'entrent pas en considération dans la détermination de l'admissibilité au test.

■ Notification des résultats du candidat Y, qui a passé un test de niveau N3 (extrait)

(Un format différent sera peut-être utilisé)

Notes par catégorie de notation				Note globale
(1) {	Connaissance de la langue (écriture, vocabulaire, grammaire)	Compréhension écrite	Compréhension orale	
	50 /	30 /	40 /	120 /
	60	60	60	180

↓

Informations de référence*	
Écriture, vocabulaire	Grammaire
A	C

A proportion de réponses justes supérieure à 67%

B proportion de réponses justes entre 34% et 67%

C proportion de réponses justes inférieure à 34%

*Les informations de référence de la catégorie « connaissance de la langue (écriture, vocabulaire, grammaire) » mettent en exergue que les résultats en écriture et vocabulaire ont été A (= plus de 67% de bonnes réponses), tandis que la grammaire n'a été que C (= moins de 34% de bonnes réponses).

6 Structure des épreuves

Le tableau ci-dessous détaille la structure et le nombre des questions pour chaque niveau. Pour la forme et le contenu de chaque question, se référer aux « Questions du nouveau test d'aptitude de japonais ».

Sections du test		Sujets	Nombre de questions*				
			N1	N2	N3	N4	N5
Connaissance de la langue et compréhension écrite	Ecriture et vocabulaire	Lecture des <i>kanji</i>	6	5	8	9	12
		Orthographe	—	5	6	6	8
		Formation de mots	—	5	—	—	—
		Expressions définies dans un contexte	7	7	11	10	10
		Reformulations	6	5	5	5	5
		Usage	6	5	5	5	—
	Nombre total de questions		25	32	35	35	35
	Grammaire	Grammaire de la phrase 1 (adéquation d'une forme grammaticale)	10	12	13	15	16
		Grammaire de la phrase 2 (composition de phrase)	5	5	5	5	5
		Grammaire du texte	5	5	5	5	5
	Nombre total de questions		20	22	23	25	26
	Compréhension écrite*	Compréhension du contenu (passages courts)	4	5	4	4	3
		Compréhension du contenu (passages de longueur moyenne)	9	9	6	4	2
		Compréhension du contenu (passages longs)	4	—	4	—	—
		Compréhension intégrée	3	2	—	—	—
		Compréhension thématique (passages longs)	4	3	—	—	—
		Recherche d'informations	2	2	2	2	1
	Nombre total de questions		26	21	16	10	6
	Compréhension orale	Compréhension pratique	6	5	6	8	7
		Compréhension des points clés	7	6	6	7	6
		Compréhension des grandes lignes	6	5	3	—	—
		Expressions verbales	—	—	4	5	5
		Réactivité	14	12	9	8	6
		Compréhension intégrée	4	4	—	—	—
	Nombre total de questions		37	32	28	28	24

*Le tableau ci-dessus présente le nombre approximatif de questions pour chacune des sections du test. Le nombre réel peut varier d'une session à l'autre. Le nombre de questions affiché ci-dessus est aussi sujet à changement.

*Dans l'épreuve de « compréhension écrite », un texte peut faire l'objet de questions multiples.

7 Foire aux questions

◆ Le nouveau test

Q1 Combien de sessions du nouveau test seront-elles organisées chaque année ?

A1 Deux sessions, en juillet et décembre, mais certains pays ou régions n'organisent pas de session en juillet. Pour plus d'informations, merci de consulter le site Internet officiel du test d'aptitude de japonais. (<http://www.jlpt.jp/>)

Q2 Les dates du nouveau test sont-elles fixées ?

A2 Le test a lieu le premier dimanche de juillet et de décembre.

Q3 Où peut-on passer le nouveau test ?

A3 Les personnes souhaitant passer le nouveau test au Japon peuvent consulter le site Internet du JEES (<http://www.jees.or.jp/jlpt/>). Les personnes souhaitant passer le test à l'étranger et savoir quelles villes organisent le test sont invitées à consulter le site Internet officiel du test d'aptitude de japonais (<http://www.jlpt.jp/>). Les candidats à Taiwan peuvent consulter le site de l'Interchange Association, Japan (IAJ) (<http://www.koryu.or.jp>).

◆ Les questions du test

Q4 Les annales des tests de l'année précédente seront-elles publiées pour le nouveau test, comme elles l'étaient pour l'ancien ?

A4 Non. Nous ne publierons pas les archives de toutes les questions des tests de l'année précédente. Vous pourrez par contre vous servir des exercices des « Questions du nouveau test d'aptitude de japonais », car cette compilation est composée de questions de même format que celles du test réel. Par ailleurs, nous publierons en 2012 une nouvelle compilation qui combinera une partie des questions des tests de 2010 et 2011 avec les « Questions du nouveau test d'aptitude de japonais » pour arriver au même nombre de questions qu'un test réel. Par la suite, des compilations de questions réellement posées lors des tests seront mises à disposition à intervalles réguliers.

Q5 Pourquoi la section « connaissance de la langue (écriture, vocabulaire, grammaire) et compréhension écrite » des niveaux **N1** et **N2** fait-elle l'objet de deux sections distinctes aux niveaux **N3**, **N4** et **N5**, à savoir « connaissance de la langue (écriture, vocabulaire) » et « connaissance de la langue (grammaire) et compréhension écrite » ?

A5 Parce qu'aux niveaux **N3**, **N4** et **N5**, les points de vocabulaire et de grammaire pouvant faire l'objet de questions sont relativement limités. Si on les réunissait dans une seule section de test, comme ils le sont aux niveaux **N1** et **N2** avec la section « connaissance de la langue (caractères, vocabulaire, grammaire) et compréhension écrite », certaines questions pourraient donner des indices pour répondre à d'autres questions.

Q6 Le nouveau test d'aptitude comprend-il des questions pour lesquelles une connaissance de la culture japonaise est nécessaire ?

A6 Il n'y a pas de questions demandant spécifiquement une connaissance de la culture japonaise. Certaines questions peuvent avoir une teneur culturelle, mais cela ne signifie pas qu'il est impossible d'y répondre en l'absence de connaissances culturelles.

◆ Les listes de vocabulaire, *kanji* et points de grammaire

Q7 Des « Descriptifs des tests » seront-ils rendus publics pour le nouveau test, comme ils l'étaient pour l'ancien ?

A7 Non. Pour le nouveau test, nous ne publierons pas de « Descriptifs des tests » compilant des listes de vocabulaire, de *kanji* ou de points de grammaire.

Q8 Pourquoi ne pas rendre publics les « Descriptifs des tests » ?

A8 Parce que le but ultime de l'apprentissage du japonais n'est pas la mémorisation par cœur de vocabulaire, de *kanji* ou de points de grammaire, mais l'utilisation pratique de ces derniers comme moyens de communication. Le nouveau test se propose d'évaluer les « connaissances linguistiques telles que l'écriture, le vocabulaire et la grammaire », mais aussi « l'utilisation de ces connaissances linguistiques pour mener à bien des tâches de communication ». Pour cette raison, il ne nous semble pas forcément judicieux de mettre à disposition des « Descriptifs des tests » compilant des listes de vocabulaire, *kanji* et points de grammaire.

Q9 D'autres sources d'informations pour les candidats au nouveau test peuvent-elles se substituer aux « Descriptifs des tests »?

A9 Oui : les compétences linguistiques requises pour chaque niveau (chap.3), la structure des épreuves (chap.6) et les exercices des « Questions du nouveau test d'aptitude de japonais ». Les annales de l'ancien test ainsi que les « Descriptifs des tests » peuvent également fournir quelques pistes, car il y a des correspondances entre les niveaux du nouveau test et de l'ancien (chap.2).

◆ Les listes de vocabulaire, *kanji* et points de grammaire

Q10 Est-il possible de comparer les notes du nouveau test et de l'ancien ?

A10 Non. Le contenu du nouveau test et sa méthode de notation ayant changé, il n'est pas possible de comparer avec les notes de l'ancien test.

Q11 Aux niveaux **N1**, **N2** et **N3**, « connaissance de la langue (écriture, vocabulaire, grammaire) » et « compréhension écrite » appartiennent à deux catégories de notation distinctes alors qu'aux niveaux **N4** et **N5**, « connaissance de la langue (écriture, vocabulaire, grammaire) et compréhension écrite » font l'objet d'une note unique. Pourquoi ?

A11 Les niveaux **N4** et **N5** représentant un stade basique de l'apprentissage du japonais, les compétences requises en « connaissance de la langue » et « compréhension écrite » se recoupent souvent. Une notation combinant la compréhension écrite à la connaissance de la langue paraît plus adaptée à ce stade de l'apprentissage qu'une notation séparée.

◆ Autres

Q12 Où pourrai-je trouver des informations sur le nouveau test d'aptitude ?

A12 Le site Internet du test d'aptitude de japonais est mis à jour en permanence. Merci de le consulter à cette adresse : <http://www.jlpt.jp/>.

-
- Le « Manuel du nouveau test d'aptitude de japonais » ainsi que les « Questions du nouveau test d'aptitude de japonais », ainsi que ce « Manuel (version abrégée) », peuvent être téléchargés à l'adresse suivante : <http://www.jlpt.jp/>.
 - Si vous avez des commentaires ou des questions concernant ce manuel, merci de nous contacter à travers la page « Contact » du site Internet officiel du test d'aptitude de japonais (<http://www.jlpt.jp/>).

Droits d'auteur du Manuel du nouveau test d'aptitude de japonais (version abrégée) réservés à la Fondation du Japon et au JEES (Japan Educational Exchanges and Services).